**Appel à projets « Votre biodiversité en vidéo »**

Vous avez des choses à dire sur la biodiversité des Pyrénées Ariégeoises ? Vous êtes sensible au sujet de la biodiversité au quotidien, des *trames vertes et bleues[[1]](#footnote-1)*, à la nuit étoilée ? Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises (SMPNR) souhaite soutenir les projets de communication sur ces sujets. C’est pourquoi il lance un appel à projets « Votre biodiversité en vidéo ». Cet appel à projets s’adresse aux acteurs des Pyrénées Ariégeoises, publics ou privés : 8 projets maximum seront retenus dont 4 sur la *Trame sombre et la ressource nocturne[[2]](#footnote-2)*.

Les projets retenus feront l’objet d’un accompagnement à la production vidéo confiée à un professionnel dans le cadre d’une commande groupée assurée par le SMPNR, représentant un soutien financier de 5 000 € maximum par projet.

Pour cela, présentez-nous votre projet. Remplissez et retournez-nous la fiche de candidature annexée (**avant le 30 novembre 2020, 15h**). Une sélection sera faite parmi les projets.

Vous serez informé de la suite donnée à votre candidature avant le 14 décembre 2020.

Vous êtes une association, une collectivité, un artiste, un professionnel, une école, un centre social, un organisme de recherche…

Vous avez envie de faire produire une vidéo originale sur le thème de la biodiversité locale ou des trames vertes, bleues et sombre ?

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises vous accompagne dans sa réalisation !

Pour proposer un projet, téléchargez le dossier de candidature sur : [www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr](http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr) ou contactez Yannick BARASCUD au 05.61.02.71.69 ou [y.barascud@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:y.barascud@parc-pyrenees-ariegeoises.fr)

**APPEL A PROJET « VOTRE BIODIVERSITE EN VIDEO »**

**Dossier de candidature**

**TITRE DE LA PRODUCTION**

**CONTACT DE LA PERSONNE RESPONSABLE**

Nom : Prénom :

Organisme (le cas échéant) :

Adresse :

Tél : Fax :

Courriel :

**APPROCHE PROPOSEE (documentaires, expérientielles, artistiques, scientifiques...).** Plusieurs réponses possibles (joindre à votre dossier des visuels, exemples, liens, utiles à la compréhension de votre candidature) :

Production artistique / scientifique / culturelle (barrez les mentions inutiles). Ex : La pièce de théâtre « l’enfant et la nuit » par la compagnie La main invisible

Vidéo-conférence. Ex : La conférence « Sauvons la nuit » de Samuel Challéat

Spectacle vidéo. Ex : projet artistique « Les couleurs de la nuit »

Documentaire. Ex : Reportages « C’est pas sorcier »

Autre : Précisez

**DUREE PREVISIONNELLE DE LA PRODUCTION :**

**PARTENAIRES (ASSOCIATIONS, HABITANTS, ARTISTES) CONTRIBUANT AU PROJET :**

**DESCRIPTION DU PROJET (PRECISEZ NOTAMMENT SA CONTRIBUTION POUR LA MISE EN VALEUR DE LA BIODIVERSITE ET DES TRAMES VERTE, BLEUE ET SOMBRE) :**

**MON PROJET INTEGRE UNE DIMENSION ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE, OU CULTURELLE : PRECISEZ DE QUELLE MANIERE :**

**JOIGNEZ TOUTE PIECE UTILE POUR PRESENTER VOTRE PROJET : Photos, dessins, croquis, etc.**

**Date et signature**

A retourner à Yannick BARASCUD :

SMPNR Pyrénées Ariégeoises, Ferme d’Icart, 09240 MONTELS, ou [y.barascud@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:y.barascud@parc-pyrenees-ariegeoises.fr)

**APPEL A PROJET « VOTRE BIODIVERSITE EN VIDEO »**

**REGLEMENT**

Modalités de sélection :

L’ensemble des candidatures sera soumis à un comité de sélection qui examinera les projets à travers six axes principaux :

* la valorisation des ressources naturelles et des trames vertes, bleues et sombres du PNR ;
* la place des habitants et des partenaires locaux dans le projet ;
* le caractère original et/ou innovant du projet ;
* sa dimension culturelle, artistique et/ou scientifique ;
* l’exemplarité, la capacité à être diffusé et dupliqué ;
* la valeur éducative auprès du grand public, des élus et des professionnels.

Merci de nous joindre toutes documentations, plaquettes ou photos, susceptibles de compléter vos candidatures.

Vous serez informé de la suite donnée à votre candidature avant le 14 décembre 2020.

Production :

NB : tout projet intégrant des messages explicites ou implicites pouvant porter atteinte à la dignité des personnes et/ou à caractère injurieux, pornographique et/ou pouvant choquer les sensibilités culturelles, politiques ou religieuses, sera rejeté par le Comité de sélection. Le jury est souverain et ne sera pas tenu d’expliciter les motifs de son rejet.

**Chaque candidat s’engage à s’organiser pour une production de la vidéo avant le** **15 septembre 2021**.

Le Syndicat mixte du PNR assure un soutien financier à hauteur de 5 000 € maximum par projet (8 projets maximum retenus dont 4 sur la trame sombre et la ressource nocturne), au travers d’une commande groupée auprès d’un professionnel pour la production vidéo. Le Syndicat mixte du PNR contribuera également à la communication et à la valorisation de la production au moyen de différents canaux (site internet, soirée de sensibilisation, congrès…).

Communication :

Cet appel à projet fait partie du programme d’actions du Contrat de restauration de la biodiversité conclu par le SMPNR avec la Région Occitanie. Les projets sélectionnés bénéficieront d’une mise en avant dans les médias (site internet du PNR, presse, évènements...). Le SMPNR des Pyrénées Ariégeoises se réserve le droit de citer et de communiquer sur tout ou partie des projets retenus et d’utiliser les noms cités et les images pour des actions de communication. Les lauréats s’engagent à assurer la plus large diffusion de leur projet. Ils veilleront à indiquer dans leur communication sur leur projet les logos du PNR des Pyrénées Ariégeoises, de la trame verte et bleue, de la Région Occitanie et du FEDER et à mentionner ceux-ci dans les contacts avec tous les médias. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter Yannick BARASCUD au 05.61.02.71.69 ou [y.barascud@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:y.barascud@parc-pyrenees-ariegeoises.fr)

**Date et signature, valant acceptation du présent règlement**

1. La Trame verte et bleue (TVB) est un réseau d’éléments naturels (haies, prairies, bois, rivières, etc.) qui doit permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s’alimenter, de se reproduire, de se reposer… bref, d’assurer leur survie.

   Pour plus d’infos : <https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/les-actions-du-parc/les-paysages-preserves/la-trame-verte-et-bleue/> [↑](#footnote-ref-1)
2. La notion de trame noire s’ajoute à celle de TVB. L’objectif est de limiter la dégradation et la fragmentation des habitats naturels dues à l’éclairage artificiel, par l’intermédiaire d’un réseau écologique formé de réservoirs et de corridors propices à la biodiversité nocturne. [↑](#footnote-ref-2)